



## **AVIS PUBLIC**

### **Règlement numéro 479-2019**

#### **ENTRÉE EN VIGUEUR**

**AVIS** est donné par la soussignée que le conseil municipal, à une séance ordinaire tenue le 18 mars 2019, adoptait le règlement suivant :

#### **479-2019**

Le règlement 479-2019 a pour but de décréter une dépense et d'autoriser un emprunt de 565 000 \$ pour les travaux de mise aux normes du chemin des Entreprises.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ce règlement le 9 juillet 2019.

Le règlement est actuellement déposé au bureau de la greffière à l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

**DONNÉ À SAINT-SAUVEUR**, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2019.

La greffière et directrice des Services juridiques,

Marie-Pier Pharand, avocate